

# INTRODUCTION

---

## I. Pourquoi apprendre le latin ?

1. *Le latin est une langue morte.* – Cette constatation ne risque-t-elle pas de rebuter dès l’abord l’enfant, qui est toujours prêt, nous dit Rousseau, à se poser et à poser à ses maîtres cette question : « À quoi sert cela ? »

a) Répondons-lui que *le latin n’est pas tout à fait une langue morte*, puisqu’il n’a jamais cessé d’être parlé ni d’être écrit, qu’il est toujours la langue de l’Église et des savants, et qu’il a produit chez nous du Moyen Âge au xvii<sup>e</sup> siècle une littérature abondante, à tel point que Descartes fera une sorte de révolution, quand il publiera en français son « Discours de la méthode », rédigé d’abord en latin, comme toutes les œuvres philosophiques antérieures.

b) Disons-lui que le latin, qui a eu pour berceau une petite province de l’Italie centrale, le *Latium*, a accompagné Rome dans ses conquêtes, a été la langue du monde civilisé tant que l’Empire romain a régi l’univers, puis *a donné naissance aux langues romanes*, c’est-à-dire à l’italien, à l’espagnol, au portugais, au roumain et au français.

*Apprendre le latin, c’est donc remonter aux sources de plusieurs langues modernes et particulièrement de notre langue nationale* ; c’est faire prendre à notre vocabulaire et à notre style une trempe plus solide ; c’est nous mettre à même de mieux comprendre tant de nos auteurs, fortement latinisés. Ainsi, quand nous lisons dans l’oraison funèbre de Henriette d’Angleterre : « Ils (les politiques) se sont munis de tous côtés par des précautions infinies », si nous ne savons pas que *se munir* a ici le sens du latin *se munire* (se faire un rempart), nous risquons de saisir imparfaitement la pensée de l’écrivain. Quand nous lisons quelques lignes plus loin : « Considérez, Messieurs, ces grandes puissances que nous regardons de si bas », si nous savons que *considérer* vient de *cum* (préfixe d’intensité) et de *sidus* (astre), nous constatons que Bossuet, qui emploie les mots dans la plénitude de leur sens, nous invite à lever les yeux vers ces grandes puissances, comme vers les astres ; et la phrase devient pour nous autrement évocatrice que si nous prenons *considérer* comme un simple synonyme d’*examiner*.

c) Plus largement encore, mais plus utilement peut-être, apprendre le latin, c'est, dans une lutte constante qui confronte deux langues de caractères si différents dans leurs ressemblances, contraindre notre intelligence à une gymnastique, qui développe *les qualités d'observation et de finesse*, et, par conséquent, *l'esprit scientifique autant que l'esprit littéraire*.

d) Enfin *le bénéfice de l'étude du latin est moral*, aussi bien qu'intellectuel. À ceux qui reprochent aux Latins de n'avoir émis que des lieux communs, répondons qu'en morale les lieux communs sont les vérités éternelles. À l'heure où tant de choses s'écroulent autour de nous ou appellent un renouveau, ne convient-il pas avant tout de maintenir la solidité des colonnes qui ont soutenu depuis des siècles l'édifice de la civilisation latine, c'est-à-dire de notre civilisation ?

Apprendre le latin, c'est apprendre à connaître ce que l'historien de la langue latine, Antoine Meillet, a appelé le « miracle romain », ce miracle qui a consisté à s'assimiler les éléments utiles des civilisations voisines, et à créer avec ces éléments divers un type d'humanité qui traduit l'essentiel de l'homme civilisé, respectueux du droit, avide d'énergie disciplinée, et sensible aux misères de ses semblables.

*Un cerveau clair, une conscience droite, un cœur généreux*, tel est le triple idéal présenté par tous les grands génies littéraires de Rome ; qu'ils s'appellent Cicéron, Virgile, Horace ou Tacite, tous se retrouvent dans cette déclaration d'un personnage de Térence : « Je suis homme. Rien d'humain ne m'est étranger. »

## II. Qu'est-ce que le latin ?

**2.** *Le latin est une langue indo-européenne.* – Le latin, usité d'abord dans le Latium, dérive, comme l'ombrien et l'osque (langue des Sabins, des Samnites et des Campaniens) de l'italo-celtique, qui appartient, comme les langues slave, germanique et grecque, à la famille indo-européenne.

« Il est facile de se représenter ce qu'est une famille de langues. Remarquons la ressemblance des mots français *père*, italien *padre*, espagnol *padre*, nous en concluons qu'elle s'explique par une descendance commune du latin *patrem*. Notons la similitude du latin *pater* avec le grec *pater*, nous étendons la parenté au grec : nous l'étendons au germanique (ancêtre de l'allemand et de l'anglais) en constatant la ressemblance du latin *pater* avec

l'allemand *Vater* et l'anglais *father* ; nous l'étendons au celtique (ancêtre du gaulois) en notant la forme du vieil irlandais *athir* ; puis, franchissant les limites de l'Europe, et annexant en passant l'arménien *hayr*, nous allons jusqu'au sanscrit *pitar* et au vieux perse de Darius *pitā*.

Voilà ainsi, répandus sur un vaste domaine qui va de l'Ouest de l'Europe jusqu'à l'Inde, des descendants d'une langue (dite pour cela indo-européenne) qui, parlée quelque part plusieurs millénaires avant notre ère, a si richement essaimé que ses représentants modernes servent de truchement à la plupart des peuples civilisés. » (J. Marouzeau, *Récréations latines*, p. 72).

**3. Le latin classique.** – Le latin, à peu près constitué au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., comprend, outre des mots d'origine indo-européenne, des termes empruntés aux langues des peuples qui séjournèrent ou s'établirent en Italie (étrusque, égéen, phénicien, sicule, ligure et surtout grec).

Mais il faudra la collaboration des grammairiens, des écrivains et des hommes du monde, aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant J.-C., pour éliminer de la langue les impuretés, pour fixer les formes, pour enrichir le vocabulaire de termes généraux, enfin pour donner au latin cette teinte de bon usage et cet air de distinction citadine, qui s'appelle l'*urbanitas* (de **urbs**, ville).

« Le latin est la langue de Rome autant et plus que le français la langue de Paris. » (Meillet, *Hist. de la langue latine*, p. 95.)

Ainsi aux caractères fonciers du latin : *précision* et *netteté* d'esprit d'un peuple de paysans qui aime la réalité et la raison, *gravité* et *solemnité* d'un peuple profondément religieux, s'ajoutent la *majesté* de l'orateur portetoge et la *pureté élégante* de l'homme du monde.

C'est essentiellement la *langue classique*, portée à sa perfection par César et Cicéron, que la grammaire se propose de faire connaître. Ce sont ses règles qui doivent être respectées strictement dans l'exercice du *thème*. Toutefois, comme les textes étudiés dans les classes peuvent s'étendre de la latinité archaïque à la latinité païenne ou chrétienne du IV<sup>e</sup> siècle après J.-C., les principaux archaïsmes et les principaux usages poétiques ou postclassiques seront indiqués au cours de cet ouvrage ; mais *les élèves doivent se garder d'imiter dans leurs thèmes le vocabulaire et les termes non classiques*, comme de traduire, ainsi que le faisait tel de nos anciens élèves, l'archaïsant Salluste dans la langue et le style de Montaigne.

### III. Caractères généraux du latin.

4. Le latin se distingue principalement du français par les caractères suivants :

1) **Le latin n'exprime que les mots essentiels.**

a) **Il n'a pas d'article.** Ex. : *rosa* : *la* ou *une* rose.

b) **Il n'a pas recours aux particules** dont se sert le français **pour marquer les fonctions des mots.**

Ex. : *Apud Helvetios longe nobilissimus fuit et ditissimus Orgetorix.* (Cés. B. G. I, 2) : « Chez les Helvètes, le plus noble de beaucoup et le plus riche fut Orgétorix. »

Le français a besoin de quatorze mots pour traduire les huit mots latins.

2) **Les fonctions des mots ne sont pas indiquées, comme en français, par leur place dans la proposition, mais par la forme de leur terminaison ou désinence.**

Ainsi : *Orgetorigem Helvetii regem habuerunt* se traduira par : « Les Helvètes eurent pour roi Orgétorix. »

Nous remarquons, en passant de la phrase de César à celle-ci :

- que *Helvetii* (sujet) remplace *apud Helvetios* (c. ind. avec préposition),
- que *Orgetorigem* (c. d'obj. dir.) remplace *Orgetorix* (sujet),
- que l'ordre des mots latins ne correspond pas du tout à l'ordre des mots français.

Ainsi le sujet est placé après le complément d'objet direct ; le verbe est placé à la fin de la phrase. D'ailleurs, les mêmes mots latins disposés dans un autre ordre (par exemple : *Orgetorigem regem habuerunt Helvetii*) auraient le même sens.

### REMARQUE

*Il n'en faut pas conclure qu'en latin la place des mots est indifférente.* Elle sert au contraire à traduire les nuances de la pensée, et il faut s'habituer dès le début à faire attention à *la place des mots* et à *la façon dont ils sont groupés.*

Par exemple, si au lieu de traduire comme nous l'avons fait la phrase de César citée plus haut, on la traduit par : « Orgétorix fut de beaucoup le plus noble et le plus riche chez les Helvètes », on ne rend pas les intentions de l'auteur, qui met en relief les mots *Helvetios* et *Orgetorix* par leur place au début ou à la fin de la phrase, et qui sépare à l'aide du verbe, pour mieux les détacher, les deux adjectifs *nobilissimus* et *ditissimus*.

**3) Dans la conjugaison des verbes, le latin n'a recours aux pronoms personnels que s'il veut insister sur la personne.**

Ex. : *Tu rides, ego fleo* : « *Toi, tu ris, moi, je pleure.* »

D'une manière générale, la *désinence* donne à elle seule les indications de voix, de mode, de temps, de nombre, de personne.

Ex. : *amem* : « *que j'aime* ».

Notons toutefois qu'il reste dans la langue française quelques traces de la conjugaison latine, comme le prouve l'*impératif*, qui donne par un seul mot toutes les indications sur le verbe, de même que nos *pronoms personnels* admettent, comme *les noms, adjectifs et pronoms latins*, des formes diverses, suivant leur fonction.

Ex. : « *Je me trouve obligé de le lui refuser.* »

*Conclusion.* – Il résulte de ces considérations rapides que la langue française est une langue *analytique*, c'est-à-dire qui exprime les idées et leurs rapports par *des mots distincts*, dans un *ordre assigné*, tandis que le latin est une langue *synthétique*, c'est-à-dire qui peut exprimer des *idées complexes* à l'aide d'*un seul mot* ou par la *disposition des mots dans la phrase*.